

LA Petite Tunisie

ABONNEMENTS :

<i>Tunis-Tunisie</i>		<i>France</i>	
Un an	Fr. 12	Un an	Fr. 12
Six mois	7	Six mois	7

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal
14, Rue Es-Sadikia — TUNIS

ANNONCES :

Annonces diverses,..... la ligne	0 40
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50

PAYABLES D'AVANCE

Encore un Prussien à la Résidence

Tunis, le 16 Janvier 1895.

Si j'étais délégué!

Si j'étais délégué de la Colonie française auprès des pouvoirs publics, je ne bornerais pas mon mandat à la simple demande que l'exécution du décret beylical du 31 décembre 1895 sur le timbre et l'enregistrement — décret que les étrangers, embusqués derrière leurs traités et leurs consuls refuseront impitoyablement de reconnaître — fut reportée à une date ultérieure à celle du 1^{er} mars, finalement accordée par le très distingué et très sympathique représentant de la France en Tunisie. Non, je ne bornerais pas mon mandat à ce desiderata assez insignifiant puisque satisfaction nous a été en grande partie accordée.

Si j'étais délégué!

Je ferais un mémoire dans lequel j'examinerais jour par jour la gestion du Résident Millet depuis son arrivée à Tunis, dans lequel j'exposerais tous les griefs que la Colonie nourrit à son endroit. Et je suis sûr que le Ministre des Affaires étrangères, le chef hiérarchique de l'Excellence qui a l'honneur très grand de présider aux destinées de ce pays, bien qu'il en soit incapable, serait tellement édifié sur le compte de son agent en Tunisie, dès les premières pages du mémoire, qu'il ne voudrait pas en lire davantage et.... se rendrait compte du péril que court ce nouveau joyau de la France qu'on appelle la Tunisie, avec un homme — soyons poli — nerveux, trop nerveux, à sa tête.

Si j'étais délégué!

Je montrerais ce fonctionnaire de la République arrivant prendre possession de son poste, panache au vent, cravache en main, la provocation aux lèvres, plein de dédain et de mépris pour cette vaillante population française qui n'a pas craint, sur la foi de promesses trompeuses, de venir en ce pays, seconder l'œuvre de la mère-patrie!...

Si j'étais délégué!

J'étalerais sous les yeux du ministre la correspondance échangée entre l'autocrate — si l'on peut prendre des insultes pour de l'autocratie — Résident et les représentants autorisés du sud : j'ai nommé la Chambre de Commerce de Souss; je l'entretiendrais sur sa façon cavalière de recevoir la colonie française à Kairouan, et de déchirer au nez et à la barbe du colon qui avait été désigné par ses compatriotes, le discours de bienvenue que celui-ci avait préparé, discours qui n'avait absolument rien de subversif et était on ne

peut plus respectueux pour la personne du représentant de la France...

Si j'étais délégué!

Je ne toucherais légèrement que deux mots du langage diplomatique du ministre plénipotentiaire Millet à l'égard d'un consul accrédité auprès de S. A. le Bey, mais je ne me gênerais pas pour parler de ce procès que fut obligée d'intenter la *C^e Danoise de Navigation à Vapeur* au représentant de la France devant le Tribunal de Tunis pour se faire payer le prix du transport de certains colis qu'elle avait effectué pour son compte, de Stockholm à Tunis, procès qui produisit le plus déplorable effet dans toutes les colonies.

Si j'étais délégué!

J'en aurais honte pour lui, mais j'apprendrais à son chef les marchandages honteux auxquels il contraignait son contrôleur de Souk-el-Arba pour ne pas payer à un entrepreneur de transports les prix qui avaient été loyalement débattus, arrêtés d'un commun accord, de part et d'autre et qui étaient, par conséquent, légitimement dus pour les transports de Souk-el-Arba à Maktar d'une part et de Souk-el-Arba à Tabarka d'autre part, de sa Seigneurie et de l'escorte qui l'accompagnait :

Si j'étais délégué!

Je mettrai au courant M. Berthelot du tolle général qui accueillit ce fameux mouvement dans le personnel des contrôles civils où l'on vit des canailles que la cour d'assises réclamait, élevées de classe et d'anciens tenanciers de tripots, bombardés contrôleurs faisant fonctions de consuls de France!

Et enfin, je l'entretiendrais, seulement pour mémoire, des avanies sans nombre qu'eurent à essayer des sociétés françaises, respectables entre toutes, du triste spectacle qu'il offrit, certain jour, en pleine gare italienne, devant plus de deux cents étrangers, en... apostrophant, comme portefaix mal emboché, un fonctionnaire estimé, M. Balossy, qui avait eu le grand tort de ne pas accepter dans son personnel, un secrétaire dont on dut se défaire peu de temps après pour le nommer dans une autre administration à Gafsa.

Si j'étais délégué, voilà ce que je ferais pour amener, tout d'abord, le changement du névrosé Millet, puis, ce résultat une fois obtenu, j'aurais alors parlé de la création d'un conseil colonial élu et du rattachement de la Tunisie au ministère des colonies.

Agir différemment, c'est, à mon avis, mettre la charrue avant les bœufs et je crains bien que nos délégués ne nous reviennent, dans quinze ou vingt jours, l'oreille et la queue basses.

Em. LACROIX.

LE Départ de nos Délégués

Le journal vice-officiel raconte à sa façon le départ pour France des trois délégués de la colonie française, chargés d'aller porter aux Ministres et, s'il le faut, au Président de la République nos doléances. Nous allons rétablir les faits.

Il n'y avait pas eu de convocations, c'est spontanément que, malgré le mauvais temps, plus de trois cents citoyens, négociants, commerçants, industriels, avaient tenu à accompagner jusqu'à bord les délégués nommés par l'assemblée plénière de la colonie.

Un moment du départ M. Poubion levant son chapeau s'est écrié : « Au revoir mes amis, restez unis, avec l'union, du calme et de la patience nous arriverons au but, comptez sur nous ! »

Tout le monde agite son chapeau en signe d'adieu.

Le train a part et on rentre tranquillement en ville, malgré le défillement de police plus ou moins secrète.

C'est étonnant, comme, malgré le froid, les mouches pullulent à Tunis.

Un journal gouvernemental par excellence, le *Politique Coloniale* annonce, dans son numéro du 10 courant, le prochain changement de M. Fabry, notre président du tribunal.

Si la nouvelle se confirmait, nous en connaissons plus d'un qui, ce jour-là, s'en réjouirait. Et pourtant, on ne peut nier que M. Fabry soit un magistrat qui connaisse ses codes sur le bout des doigts et dont les jugements, par suite d'une logique serrée, soient rarement révisés en appel.

Mais notre président a contre lui son physique... les nombreux ennemis qu'il s'est fait bien maladroitement.

Irresponsabilité!

Quoiqu'en dise un journal local, le Résident, dans cette affaire du timbre et de l'enregistrement, n'a pas montré le courage qu'on veut bien lui prêter, et les responsabilités qu'il aurait dû assumer, il a essayé de les éparpiller sur les uns et sur les autres au point de n'en garder aucune.

Dans son entrevue avec les pseudo-membres de la défunte Chambre de Commerce, il a dit ou laissé dire, qu'il aurait donné satisfaction complète aux desiderata de la Colonie et aurait retiré le décret tout entier, si ses conseillers(?) qui attendaient, disait-il, dans le cabinet voisin, ne s'y étaient opposés.

Eh! bien, n'en déplaise à M. Millet et à ceux qui ont de grandes sympathies personnelles pour lui, il n'y avait pas plus de conseillers dans un cabinet que dans l'autre; et nous serions heureux qu'on nous donne les noms de ces conseillers aussi intimes qu'anonymes.

Le seul courage qu'il ait montré jusqu'ici est l'audace des gens inconscients de la gravité du danger des actes qu'ils commettent.

Mais puisqu'on revient sans cesse sur les sympathies personnelles qu'inspire M. Millet, on nous permettra, à nous, qui nous sommes toujours tenus en dehors de l'influence plus ou moins hypnotisante de ce Résident charmeur,

d'examiner rapidement les faits qui se sont succédés en Tunisie depuis l'arrivée de cet étrange administrateur; et nous verrons ce que ses actes ont pu inspirer de sympathies.

Tout le monde se souvient de la débacle de la troupe théâtrale, quelques jours après l'entrée de M. Millet à Tunis, débacle provoquée par son ordre.

Qui ne connaît les avanies faites à la *Société Française de Bienfaisance*. Le refus du Résident d'assister à la fête donnée au bénéfice des pauvres; le départ précipité de Mme Millet pour Bizerte à bord de l'*Hirondelle*, mise sous pression spécialement pour ne pas assister au bal de bienfaisance, parce que le président et les membres de la *Société Française*, étaient des francs-maçons, et plus ou moins libre-penseurs.

A quoi bon rappeler son voyage don- quichottesque à travers la Tunisie, son sans-gêne insolent avec la Chambre de Commerce de Souss, le conflit avec la Colonie française de Kairouan, puis avec celle d'Ain-Draham.

Tout cela suffit amplement à expliquer les sympathies dont un pareil Résident est entouré!

Les défis à l'opinion publique par les nominations scandaleuses faites dans les contrôles et les autres administrations;

Les créations de nouveaux impôts, sans parler de ceux qui ont amené le conflit actuel, et, comme le dit le journal qui a pour lui tant de sympathies personnelles, « cette politique indéfinissable dont il a donné le programme dans son discours du 1^{er} janvier », ne sont pas, croyons-nous, des titres à la sympathie.

Son irresponsabilité, certes, nous la reconnaissons, mais pas en la rejetant sur d'autres, et ce n'est pas son entourage, que nous ne voulons pas défendre, qui doit être responsable.

Ceux qui ont des sympathies personnelles pour notre Résident devraient un peu se rappeler les paroles d'un député : « Mauvais ministre, celui qui se cache derrière l'irresponsabilité. »

M. Millet est irresponsable comme le sont les accusés pour qui on plaide l'inconscience, c'est ce que nous n'avons cessé de faire dans la *Petite Tunisie*.

D'ailleurs, n'est-ce pas la preuve certaine du déséquilibre mental, que toutes ces concessions, tous ces changements brusques d'opinion, du jour au lendemain, qu'il a étalés ces jours derniers; et le dilemme est là, inéluctable : ou il était inconscient lorsqu'il a fait signer le décret du 31 décembre 1895 ou il l'était le lendemain lorsqu'il en a retiré une grande partie.

Et, quoiqu'on en dise, nous ne voulons pas la mort du pécheur, et si nous n'avons pas, nous, des sympathies personnelles pour M. Millet, nous n'avons dans le cœur aucun sentiment de haine ni d'antipathie, mais plutôt un simple sentiment de commisération et de pitié pour ce pauvre déséquilibré.

C. VÉRAX.

Maintenant que le Résident général est de retour, nous espérons, dit un journal local, que l'enquête promise aux colons de Souk-el-Khmis va être menée rapidement et sérieusement.

Si les colons comptent sur l'empressement du Résident général pour leur donner satisfaction contre le contrôleur Cbenel, nous les plaignons sincèrement et ils risquent fort d'attendre longtemps.

Qu'ils portent donc leurs doléances plus haut et nous envoient un mémoire que nous ferons parvenir à un député de nos amis qui se chargera d'interpeller, au besoin, le ministère.

Les grands magasins DE PARIS

Tout le monde est d'accord pour constater que la crise commerciale qui sévit si lourdement sur les petits commerçants est due après la mauvaise gestion du résident, à la concentration de plus en plus grande des capitaux ainsi qu'aux vastes magasins installés à Paris qui, par leurs prospectus enluminés, rayonnent partout, jusque dans les plus petits trous.

Ne voyons-nous pas tous les jours des fonctionnaires, des propriétaires, des colons faire des commandes aux grands magasins de Paris, oubliant qu'ils vivent eux-mêmes de ces mêmes commerçants de leur localité ?

Il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui s'enorgueillissent de faire venir directement de France à peu près tout ce qui leur est nécessaire : « C'est si commode, aujourd'hui, disent-elles ; on peut faire venir à très bon marché tout ce que l'on désire par colis postal. »

Le colis-postal ? voilà, jusqu'à un certain point, un des effets de la ruine du petit commerce local.

Et nous nous permettons d'appeler sur les colis postaux l'attention de l'honorable directeur des douanes.

Son service pêcherait de ce côté et l'État perdrait des sommes relativement assez élevées qu'un de nos statisticiens n'évaluerait pas à moins de trois à trois cent cinquante mille francs par an, un joli denier.

Il paraîtrait que la visité des colis postaux, par suite du manque de personnel, se ferait d'une façon toute fantaisiste aussi fantaisiste que celle de l'évaluation de la marchandise.

Soixante quinze fois sur cent la valeur déclarée est quinze fois moindre que le prix réel et naturellement taxée quinze fois moindre.

Il faudrait donc organiser sérieusement le service d'estimation des colis postaux ; non seulement cela donnerait une plus valeur dans les recettes douanières, mais cela pourrait avoir le double avantage d'arrêter quelque peu tous ceux qui ont pris la mauvaise habitude — pour se donner du chic, probablement — de faire venir ce dont ils ont besoin de France au détriment du commerce local.

Depuis quelques jours, le nombre des mou chards s'est accru d'une façon considérable à Tunis, ce qui doit gréver sensiblement le budget.

On en compte dans toutes les classes de la société, et même, paraît-il, parmi les nombre assez restreint des journalistes tunisiens.

Que nos compatriotes fassent donc attention et envoient leur botte quelque part à ceux qui leur paraîtraient trop indiscrets.

COUPS de CRAYON

M. FABRY,

Président du Tribunal de Tunis

Au moment où le bruit court que le président de notre tribunal civil fait ses préparatifs pour nous dire bonsoir, il n'est peut-être pas sans intérêt de jeter un regard rétrospectif sur la rapidité avec laquelle ce fortuné magistrat a parcouru sa carrière en Tunisie.

On peut dire, sans blesser sa modestie, que jamais homme de robe, eût-il été nouveau siècle, ou fut-il fin de siècle, n'a vu la fortune lui sourire avec une bouche aussi grandement ouverte.

Arrivé en Tunisie en droite ligne de Bourgoin, petite sous-préfecture de l'Isère où il occupait le siège de substitut, avec des appointements très maigres, il a occupé au tribunal de Tunis, successivement, sans arrêt, tous les sièges qui devaient finalement, par leur graduation hiérarchique, le déposer sur le fauteuil présidentiel où il se prélassait aujourd'hui avec des appointements très respectables.

Lorsqu'il foula la terre tunisienne pour la

première fois, il portait toute sa barbe, il portait maintenant le ruban de la Légion d'honneur, ce qui n'est pas la même la chose.

Au physique, Monsieur Fabry est quelconque ; d'une taille au dessous de la moyenne, toujours sanglé dans des paletots trop étroits pour sa carrure, les bras le long du corps, il s'en va, glissant plutôt qu'il ne marche, jetant à la dérobée des regards à droite et à gauche, comme pour s'assurer s'il n'y a pas d'important sur sa route, d'ailleurs il évite adroitement ces rencontres, et il n'a pas tort.

Dans l'exercice de ses fonctions, on ne reconnaît plus le Fabry que l'on vient de voir dans la rue.

Assis sur son siège présidentiel, il est chez lui ; on sent qu'il a toute la conscience de la force que lui donne le pouvoir dont il est investi, cependant, au contraire de ce que les magistrats, il ne donne pas à sa physionomie cet aspect de gravité que d'aucuns prennent pour de l'austérité ; sa parole à l'huile d'olive, sa figure soigneusement rasée ne laissant voir sur la lèvre supérieure qu'une moustache relevée en pointes, le sourire qui erre constamment autour de ses lèvres comme un gai feu follet donnent à sa personne un caractère bon papa, quelque jeune encore.

On ne saurait affirmer s'il inflige vingt ans de travaux forcés à un gredin quelconque, le cœur content, ou si l'émotion qu'il ressent, en exécutant la loi, lui arrache ce sourire que certains méchants appellent une grimace.

D'un républicanisme accommodé à notre époque, mais homme de gouvernement avant toute chose, Monsieur Fabry est appelé à de hautes fonctions judiciaires.

Que la bonne étoile sous laquelle il est né ne l'abandonne pas.

L. de P.

Nous nous demandons s'il n'y avait pas assez d'agriculteurs en Tunisie pour faire partie de la commission de révision des listes électorales agricoles qu'on soit allé chercher un avocat ?

Qui sait, peut-être, est-ce parce que le métier de celui-ci consiste à cultiver la carotte, alors nous expliquerions le choix qui a été fait.

ENCORE un PRUSSIEN A LA RÉSIDENCE

Nous nous souvenons encore de l'émotion légitime qui s'empara de nos compatriotes lorsque nous dévoilâmes en avril dernier la présence à la Maison de France, — cette maison si fermée pour les français — d'un allemand, en la personne du précepteur des fils de M. Millet, le prussien Badus dont notre ministre « répondait comme de lui-même ».

On nous affirme, aujourd'hui, de la façon la plus formelle, que la Résidence Générale abriterait encore un prussien qui ne serait autre que le nouveau précepteur des fils de M. Millet.

Et l'on ajoute que, pour ne pas donner l'éveil, ce précepteur ne sortirait de la résidence que le soir, comme les hiboux.

Le fait serait tellement odieux, le crime si abominable que nous avons peine à croire à la véracité de ce qui nous a été dit, aussi attendons-nous un démenti formel que nous nous empresserons d'accueillir pour rassurer la colonie que cette nouvelle ne va pas manquer d'alarmer.

Il paraît que le directeur d'un journal entre-tenu par M. Millet, avec les deniers des contribuables, vient de donner sa démission de membre de la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie afin de combattre

les candidats que cette société se propose de présenter aux suffrages des électeurs commerciaux, candidats que le Résident voudrait faire chouer.

Mais le directeur en question ayant fait partie de la commission chargée de choisir les dits candidats, nous nous demandons comment il s'y prendra pour expliquer sa volte-face ? Mystère et... résidence.

Lettre d'un ouvrier

J'ai la confiance que les quelques idées que je me permets d'émettre ici publiquement trouveront de l'écho dans le milieu ouvrier où nous vivons tous. Nous entendons par ouvriers, travailleurs, tous ceux qui, vivant du produit de leur travail, n'exploitent que leur intelligence ou leur bras.

Quant à ceux qui vivent du fruit de la sueur des autres, sans rien produire par eux-mêmes, nous ne pouvons les admettre parmi nous.

Le premier janvier, selon l'usage consacré, nous nous sommes rendus en corps à la Maison de France, saluer le représentant de la mère-patrie, M. le Ministre-Résident général, lui apportant avec autant de simplicité que de sincérité, l'expression de notre fidélité et de notre dévouement. Nous attendions en retour, quelques paroles d'espérance et d'encouragement. Quelle ne fut pas notre surprise d'entendre de la bouche de M. le Ministre la déclaration suivante :

A part, dit-il, une catégorie d'ouvriers spécialistes ou ouvriers d'art, il n'y a pas de place pour les travailleurs français en Tunisie.

Est-ce clair ?

Cet aveu d'impuissance me terrifie tout le premier ; je l'avoue sans détours. Nous pensions être au contraire, nous, les travailleurs des champs, nous, les vers de terre, de modestes, mais de réels auxiliaires à la colonisation française en Tunisie (et voilà que c'est pas vrai) Eh ! bien, faut-il le dire, cet aveu dénué d'artifice, je le préfère à l'eau bénite de cour...

Nous voilà bien avertis, bien fixés sur ce que nous avons à attendre.

Il nous oblige à réfléchir et à prendre nous-mêmes notre propre défense.

Si les pouvoirs publics sont impuissants en face des exigences diplomatiques ou des intérêts antagonistes, et ils le sont en effet, c'est à nous seuls que revient l'obligation de remédier à cet état de choses, dans la mesure du possible.

Nous savons que les événements sont plus puissants que la volonté, et qu'en les provoquant ils font surgir des dévouements jusqu'alors inconnus, nous savons que l'initiative individuelle nuit et se développe sous les poussées des circonstances capables de l'éveiller ou de la produire.

Ce qui éclaire l'esprit de la masse ouvrière, ce sont ses besoins ; ce qui vivifie celui des plus fortunés, c'est l'âme humaine, contenue toujours, au fond d'un homme réellement digne de ce beau nom.

C'est pourquoi nous avons plus de confiance dans l'individualisme, que dans les pouvoirs publics constitués.

Cependant, il faut remarquer, que dès qu'une force sociale est créée par un ou plusieurs individus, l'État intervient et s'en empare ; de là, les Monopoles, les grands Travaux publics, les Chemins de fer, les Postes et Télégraphes, etc.

L'expérience, du reste, vient de nous le démontrer d'une façon éclatante pour la tête de l'Union des Travailleurs Français.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés ; et pour ceux qui nous aideront dans l'avenir, nous leur promettons, en retour, un dévouement sans faiblesse.

Bientôt un appel sera fait à tous les hommes de bonne volonté, bientôt une organisation nouvelle surgira de l'union, étendant ses ramifications sur toute la Régence, et sous sa bannière de solidarité française se rangeront tous les hommes désireux de faire un peu de bien à leurs compatriotes.

Par le travail et son organisation notre admirable trilogie Républicaine ne sera plus un vain mot, elle s'affirmera au con-

traire, et deviendra une réalité. Pour cela il n'y a qu'à vouloir !!! et les travailleurs de France trouveront aide et sympathie à quelque catégorie qu'ils appartiennent.

X... un jardinier.

Les vues de M^{me} Adam et le Protectorat

Le Protectorat d'hier a relevé, dans le Gaulois du 9 janvier, le passage d'un article dû à la plume de M^{me} Juliette Adam, passage qui accuse les vieux colons français de pousser la Résidence dans une voie néfaste pour les intérêts français.

Notre confrère n'a probablement pas eu assez de place pour reproduire en entier l'article sur la Tunisie où se trouvent des passages bien plus intéressants. Ses lecteurs n'y auraient rien perdu.

Nous ne savons comment les femmes étudient la politique, mais nous, nous comprenons facilement que M^{me} Juliette Adam, l'éminente directrice de la Nouvelle Revue lise moins assidûment les articles de la Petite Tunisie et même ceux du Protectorat, que nous lisons ses écrits.

Il est évident que, si elle a enfoncé une porte ouverte au sujet de M. Pala, que le Protectorat a eu le mérite de dénoncer le premier, elle a raison sur beaucoup d'autres points qu'elle signale.

Ce qui prouve que les tronquages, comme un diner réchauffé, ne valurent jamais rien.

Nous sommes heureux d'apprendre l'arrivée parmi nous, d'un éminent écrivain, rédacteur bien connu de la Revue des deux mondes.

La Dépêche Tunisienne gagnera sans doute beaucoup de s'être attaché ce précieux collaborateur. Depuis quelques jours, les lecteurs — hélas ! peu nombreux — du journal officiel ont pu admirer la maestria de ses « premier-Tunis » qui, tout en étant anonymes, pourraient être signés R. M.

Il faut réellement une plume aussi exercée que la sienne pour pouvoir soutenir de si mauses causes.

Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉnix

GRAND CAFÉ DE TUNIS

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE

Nous nous demandions, la semaine dernière, où s'arrêterait la fraude si les femmes des contrôleurs s'avisèrent de la pratiquer en voyageant sur nos réseaux fœcés avec de billets périmés.

Nous apprenons aujourd'hui qu'un contrôleur civil s'est vu dresser procès-verbal la semaine dernière pour avoir voyagé sans billet et refusé d'en payer le montant.

Allons, allons, ils vont bien les protégés du Résident Millet !

Un colon de Grombalia nous demande si les autorités de ce village ne pourraient pas s'opposer à l'abattage d'une bête malade et à la mise en vente d'une carne qui peut décimer toute une population si la bête était atteinte de tuberculose ?

Nous répondrons à ce colon que non seulement le contrôleur civil doit, mais a le devoir d'empêcher cela et de poursuivre le ou les auteurs de l'abattage en justice de paix.

L'honorable M. Fermé a été nommé président honoraire du tribunal mixte.

La belle jambe, en vérité, que cette fiche de consolation !

La commission de permanence nommée par l'assemblée publique du 9 janvier et chargée de correspondre avec les délégués envoyés par la Colonie Française à Paris se réunira tous les jours de 5 à 7 heures du soir au siège social de la Société pour la défense du commerce et de l'industrie.

Toute communication intéressant cette commission devra être faite chez M. A. Dislay, 50 Avenue de la Marine.

L'assemblée générale de la Société Française de Bienfaisance aura lieu le dimanche 19 courant à 9 heures 1/2 du matin dans une des salles de la Municipalité.

Ordre du jour : Compte rendu de l'Ex. 1895 ; renouvellement des membres du Comité.

Les dames de charité organisent un concert au bénéfice des pauvres, qui aura lieu, mardi prochain, 21 courant, au théâtre français.

On nous dit monts et merveilles de cette soirée à laquelle chacun voudra assister.

On nous assure que les inculpés dans l'affaire des bons de poudre seraient toujours au secret et que celle-ci ne viendrait seulement qu'aux assises du mois de juin.

On va dire, peut-être, que nous voulons enfoncer une porte ouverte, c'est possible, mais comme les choses n'ont pas l'air de vouloir changer et que le terrain sur lequel ont doit élever, à pâques ou à la trinité, une synagogue, reste toujours une sorte de fondouk qui dépare la rue Es-sadikia, nous demandons si la municipalité ne va pas bientôt faire débarrasser le terrain en question.

Lorsque le bey en a fait don à la communauté israélite, c'était pour y édifier une synagogue et non pour en faire un enclos pour les arabistes en quête de transports :

Que la municipalité agisse et vite.

ROYAL CHAMPAGNE nec plus ultra

Pauvre casino ! pauvre théâtre ! Où êtes-vous passés ? Qu'êtes-vous devenus ?

Comme Diogène, armé d'une lanterne, nous cherchons en vain les magnifiques plans que la municipalité de Tunis était toute heureuse de montrer au public ébaubi !

Le Journal Officiel Tunisien a publié la nomination de M. Berge, comme directeur de la section civile et pénale à l'Ouzara.

Il y a longtemps qu'on aurait dû placer à la tête de ce service un magistrat au lieu de le confier à un quidam quelconque ignorant des choses judiciaires.

La bourrasque d'hier a produit quelques dégâts en ville entr'autres, le premier des arbres qui sont devant la Résidence, et qui avaient toujours résisté, jusqu'ici, aux coups de vents a été complètement déraciné et jeté à terre.

Serait-ce un présage de mauvais augure pour le Résident ?

Nous ne saurions trop recommander aux amateurs de cuisine italienne le Restaurant de Chianti tenu par M. A. Salvarelli, rue des Glacières, n° 12, dont la réputation, pour la préparation des macaronis, raviolis, et spaghettis, etc, n'est plus à faire.

La Soirée

THÉÂTRE MUNICIPAL

Rien de nouveau cette semaine si ce n'est Le Sous-préfet de Chateau-Buzard.

M. Dolnay (sous-préfet) n'a fait que confirmer l'opinion que nous avions déjà exprimée sur lui.

Artiste consciencieux, beaucoup de naturel, ne chargeant pas et surtout ne déclamant pas, ce qu'on pourrait reprocher un peu à M. Delair.

M^{me} Dick, (Simonette), dont nous n'avions pas encore parlé, est tout simplement admirable de brio et d'entrain. Nous resumerons le sentiment public en disant avec M. Heins (général de la Charrière) : — elle est adorable cette petite sous-préfète.

Le temps nous manque pour dire quelques mots de Denise, nous réservons cela pour la prochaine fois.

Folies-Bergère

Tous les soirs salle comble avec les Noëls, pierrots-duettistes, les Willis, clowns excentriques.

Judi, 23 janvier, débuts de M^{lle} V. NI LEGRAND, excentrique ; M^{lle} Dangeville, petit Bob

C'est tous les samedis une nouvelle fête de bienfaisance que donne M. J. Galano, dans la coquette salle des Folies-Bergère, spécialement décorée pour cela.

Samedi 18 janvier

Grande Redoute - Kermesse

au bénéfice de L'ASILE DE NUIT

Avis Important

M. Maurice LAMBERT, agent des manufactures de Saint-Gobain, offre à MM. les agriculteurs les produits chimiques de sa Société.

Il tient également à leur disposition les sulfates de cuivre au prix de 42 fr. les 100 kilos rendus quai Tunis.

A l'occasion des courses et fêtes qui auront lieu à Biskra les 26, 27 et 28 janvier couant la Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma et Prolongements fera délivrer dans toutes les gares de son réseau, du 23 au 26 janvier inclus, des billets d'aller et retour de toutes classes, sur la gare de Biskra, et portant réduction de cinquante pour cent sur les prix du tarif général.

Les coupons de retour seront valables jusqu'au 1^{er} février inclus inclus au départ de Biskra.

Pour paraître incessamment :

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

FRANCO-TUNISIENNE DE 96

PAR

JEAN DE FURES

PRÉFACE :

- 1 Le peuple murmure
- 2 La réception du 1^{er} janvier
- 3 Le décret du 31 décembre 1895
- 4 Le bal de la Société française de Bienfaisance.
- 5 Réunion des tiers états
- 6 Députation au Roi René
- 7 Journée du 3 janvier
- 8 Le peuple à l'Eldorado
- 9 Démission des corps élus
- 10 Les favoris de la cour
- 11 Le Roi est déclaré déchu
- 12 Nomination de 4 députés de la nation
- 13 Le peuple accompagne ses députés à la maison de France
- 14 Les députés sont reçus par le Roi
- 15 Fausse alerte : du calme
- 16 A demain
- 17 Journée du 4
- 18 Le Roi des publicistes
- 19 Le Conseil colonial s'impose
- 20 Assemblée du 9 à l'Eldorado
- 21 Journée du 8
- 22 Les Députés sont reçus par le Roi
- 23 Départ des Députés le 15 janvier

ENTREPRISE GÉNÉRALE

TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS
Bianchi et Cie

Fabrication de briquettes pour constructions économiques.

S'adresser au siège de la Société, route de la Goulette près la porte de Bab-el-Khadra.

(Bois-Colombes)

René Delarue

14, Rue d'Espagne, Tunis

VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS
Eaux-de-Vie de Vin et de Marc
VINS DE FRANCE
fins, demi-fins, ordinaires
RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA
CHAMPAGNE RIVART

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponine Le Beuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 francs, les 6 flacons, 10 Francs
Dans toutes les pharmacies
se défier des contrefaçons
Dépôt : PHARMACIE NÉE

Seule Maison Française de

CONFISERIE-PÂTISSERIE

A. BOURRELY
TUNIS — 24, Avenue de France, 24 — TUNIS

SPECIALITÉ DE DATTES FARCIES
Grand Choix d'Articles

POUR MARIAGES, BAPTÊMES, etc. etc.

Colis Postaux

Restaurant d'Athènes

GRAND ARRIVAGE

de Vin de Samos

authentique) de provenance directe

Prix: 1 fr. 50 le litre. Ou porte à domicile

CHEZ M. PAPAYANNI
Rue de l'Eglise, 4, Tunis

Au Cadran Universel Charles Kloth. — Riche assortiment en horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie pour étrennes et cadeaux de nocces.
MONTRES RÉGULADOR

Goûter le
CHOCOLAT DOURA
c'est l'adopter

2 FRANCS LE KILO
Dépôt : rue des Glacières, 40-23-29, Tunis

LIBRAIRIE-PAPETERIE D'AMICO
Etrennes 1896

Albums souvenirs de Tunis, Albums pour Photographies, portefeuilles, Portecartes, Portefeuilles, Portecigares, etc.

Livres et objets de piété, statues religieuses, Boîtes de couleurs, de compas, nécessaires, etc. Livres pour Etrennes, dont plus de 60 nouveautés avec 25% de rabais au dessous des prix du catalogue.

BOIS DU NORD

Madriers, Planchettes, Chevrons, Linteaux à toitures, Lattes à plafond

BAPTISTIN BRÉMOND

SCIERIE MÉCANIQUE. — MENUISERIE ET CHARPENTE
Avenue de la Marine, 1-2-3
et Rue de Belfort. — TUNIS

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier toutes dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentiers et ponts en fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI
TUNIS. — 14, Rue des Glacières — TUNIS

LIBRAIRIE PARISIENNE

Avenue de France, sous les arcades

ABONNEMENT A LA LECTURE

15 cent. par jour ; 1 fr. 50 par mois ; 15 fr. par an
Toute nouveauté intéressante est mise en location dès son apparition.

Les dernières nouveautés mises en lecture, sont :

- La Galilée, par Pierre Loti ;
- Sous la fenêtre, par Paul Brulat ;
- Les idées en marche, par L. A. Daulet ;
- L'âme de demain, par ... ;
- Comment elles se donnent, par E. Voila ;
- Confidences de femmes, par Jannine ;
- Les gaites d'un pessimistes, par R. Milès ;
- Les trahisons de Marie Louise, suite de Mue Sans-Gêne.

Ces bons normands par Gyp ;

Prochainement ROME, par E. ZOLA

Un cautionnement de 3 fr. 50 est exigé à chaque ouvrage qu'on emporte.

AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE

C. BOURY, armurier
TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n° 23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleurs fabrications françaises et dans d'excellentes conditions.

ENTREPRISE DE dallages en mosaïques

Romaines et Vénitiennes en marbre
Les meilleures dallages que l'on puisse adopter

L. & A. ODORICO frères
Entrepreneurs mosaïstes, 33, rue de l'Alfa — TUNIS —

Ouvrages de luxe pour maisons riches, villas, châteaux et églises — Ouvrages simples, pour maisons bourgeoises et de rapport — Spécialité de baignoires et éviers en mosaïque, colonnes en mosaïque de toutes dimensions sur commande.

TRAVAIL TRÈS SOLIDE ET BIEN SOIGNÉ
Prix modérés

La Maison SAINT-FRÈRES

ayant complètement supprimé la vente de détail gros et détail, M. Gauvain, ex-employé de ladite maison, vient d'ouvrir un dépôt des produits de cette maison, rue d'Espagne, 22.

AU BON MARCHÉ
28 Rue d'Italie — Tunis

La maison connue jusqu'à ce jour sous le nom de Nations Unies vient de procéder à des agrandissements et créer un 2^e magasin ou était tout dernièrement le Nouveau Paris lequel sera exclusivement consacré à la vente des articles de ménage en fer battu et en émaille du Comptoir de l'Est ; vanneries, broseries, lampisterie, coutellerie, couverts, toile cirée, divers et articles de Paris

Le 1^{er} Magasin reste ce qu'il était avant, avec ses approvisionnements de faïence, porcelaine, verrerie, poterie à feu et gros bleu d'Alsace pour les salaisons et les conserves. Nous avons aussi les grands vases à fleurs, verts pour vestibules, squares.

A l'occasion de l'ouverture, il sera soldé des articles émaillés un peu défraîchis, à moitié prix ; des verres à pied à 1/30 la douzaine, des soucoupes de porcelaine à un sou et des tasses à 2 sous.

Quincaillerie Martz & Chaudron

PELLET & AZERM, Successeurs
AVENUE DE LA MARINE, TUNIS

Spécialité de Tuyaux caoutchouc avec et sans spirales fer, pour caves et arrosage
Tuyaux à gaz. — Caoutchouques en feuilles pour
Clapets et Joints à vapeur
Cordes et Cartons d'Amiante
PRIX TRÈS RÉDUITS

QUINQUINA VINCENT

(Marque déposée)

Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage

(GROS ET DÉTAIL)

Expéditions par Caisses et par Futs

dans tous les pays

On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

MAISON F. DUC

Hotel-Restaurant Californie
44, Cours Belsunce — MARSEILLE

Service à la carte et à prix fixe
GIRAUD ET RICHARD, successeurs

MM. DEVILLE & C^{ie} ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle et le public, qu'en raison des agrandissements apportés à leur installation et les achats importants de bois qu'ils viennent de faire, les ateliers de grande construction et la scierie à vapeur sont transférés avenue de Carthage et les bureaux et entrepôts restent avenue de la Marine, 13.

Jean BIANCHI, marchand-tailleur, rue de l'Eglise, 5, a l'honneur de recevoir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un très grand assortiment d'étoffes pour la saison d'hiver des premières fabrications de France et d'Angleterre et qu'en raison des avantages qu'il a pu obtenir, il pourra livrer des costumes à des prix défiant toute concurrence.

POIDS ET MESURES

L. GOSLAY, rue de la commission, 3

Ancien Magasin Borré graveurs

Atelier de Réparation de tous instruments de pesage. — Petite Mécanique et Serrurerie. — Véloçipèdes et Machines à coudre.

PRIX MODÉRÉS

A Vendre JARDIN CLOS

immatriculé avec maison de 3 pièces

et cuisine. — PRIX : 5.000 francs.

S'adresser à M. NÉRON, rue Saint-Charles, à Tunis.

A Vendre GRANDE MAISON

Pour café-restaurant avec jardin, située à la gare de Maxula. S'adresser à M. HENRI LEPAGNEY, à Maxula.

AU FLAMANT ROSE

M. BLANC, Naturaliste

Rue Al-Djazira (en face l'Hôtel de Paris), Tunis

PELLETERIE ET PLUMES

NATURALISATION et TANNAGE

Préparation, Vente et Achat

DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX

Oiseaux naturalisés et bruits pour Modes

Le gérant : L. CROUZET.

Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 14

Boulangerie Viennoise
8, Boulevard de Paris
Ferdinand HEINRICH

SPECIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

Croissants au Beurre
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
ON PORTE A DOMICILE

Matériaux de Construction
A. DE PARADE, 20 rue d'Espagne
TUNIS
Fabricant de Chaux, Briques et Plâtre

Demandez le dernier Prix-Courant. — Grande baisse de prix sur tous les articles.

Domaine P. Potin
CHAUX
HYDRAULIQUE
et Ciments

Dépôt : rue du Portugal

Grande Boulangerie
et Pâtisserie Anglaise

Wagner et Albrecht
24, Rue d'Italie, 24
et rue de la Commission, 8 — TUNIS
Brioche. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts, etc.

Pains de luxe et de ménage. — Spécialité de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. — Fournitures pour soirées, Baptêmes, Mariages et Bals.

5 Médailles d'Or — Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889

Demange Frères & Alioth
Propriétaires-Industriels
PAU, SOUSSE, BORDEAUX

HUILES D'OLIVE DE TUNISIE
Garantie pure de tout mélange

EXPÉDITION EN COLIS POSTAUX DE 5 KILOGRAMMES en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.

Livraison à domicile en estagon de 5, 10, 15, 20 et 25 kil.

S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Italie. — TUNIS.

Envoi franco d'échantillons sur demande

Restaurant de Bourgogne
9, Rue Al-Djazira

Cuisine Bourgeoise
REPAS A LA CARTE
Pensions à des prix très modérés
Chambres Meublées

Compagnie Algérienne

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 15 MILLIONS entièrement versés
Comptoir de Tunis
Avenue de France

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 — Bons de caisse, bons trois ans et deux ans, 3 0/0; bons à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

Banque de Tunisie

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 8 millions de francs
Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vue et à échéances fixes — Guide de titres. — Paiement et escompte de coupons. Reports. — Opérations de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.
SOUSCRIPTIONS -- EMISSIONS

AVANT DE FAIRE SES ACHATS
VISITER LES GRANDS MAGASINS
"AU BON MARCHÉ"
12, 14, 14 bis rue Carthagène
V. CATANIA, PROPRIÉTAIRE

Assortiments considérables de Soieries, Lainages, Nouveautés de la saison, Bonneterie, Lingerie, Chaussures, Modes et Confections, Draperies pour hommes, Vêtements sur mesure.
Prix défiant toute concurrence

CRÈMERIE FRANÇAISE

Epicerie fine. — Produits de choix et de premières provenances

REBOURGÉON

TUNIS — 5, Rue d'Italie, 5 — TUNIS

MAISON SPÉCIALE pour les Beurre extra-fins et Fromages d'origine PRIX MODÉRÉS
CONSERVES ALIMENTAIRES Salaisons LÉGUMES SECS Cafés THÉS — CONFITURES — LIQUEURS Expéditions à l'intérieur

MAISON PIERRE AUVIN — TUNIS

Marbres bruts et ouvrés

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires

Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : Rue d'Italie

N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de travaux.

"L'AFRIQUE FRANÇAISE"

Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents

Capital : UN MILLION

Siège social : BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 — Alger

Incendies Accidents
propriétés mobilières et immobilières Collectives pour chantiers, travaux agricoles, sapeurs-pompiers Individuelles, chevaux et voitures
RÉCOLTES SUR PIED en gerbes et en meules bris de glaces
S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perruca, agent général à Sousse.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES, OU TOMBENT-ILS ?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.
Se trouve au MAGASIN GÉNÉRAL, avenue de France.

LE MONDE

Cie Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie
SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Lepelletier
SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

INCENDIES — surances d'immeubles, fermes mobilières marchantises. — Assurances contre la foudre et des appareils à vapeur. — Contre les recoups des localités, — contre les risques localités et les risques du voisinage.

VIE — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates différées et de survies. — Nues. — Propriétés, etc.

La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la Cie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.

Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crédit Foncier de France.

S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, Avenue de Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 100.000.000 de francs
AGENCE DE TUNIS
Th. PROUST*, directeur
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.
Dépôts à vue et à échéances fixes
A vue..... 2 % A 3 ans..... 3 1/2 %
A 1 an..... 2 1/2 % A 4 ans et au-delà..... 4 %
A 2 ans..... 3 %
Location de coffres-forts
Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

MESSAGERIES FRANÇAISES

Marche du Courrier en correspondance avec la Cie Bone-Guelma

De Tunis à Medenine et vice-versa
Départ de Tunis à 8 h. 30 matin; arrivée à Sousse à 9 heures soir.
— Sousse à 10 heures 30 soir; arrivée à Sfax à midi 30.
— Sfax à 2 heures soir; arrivée à Gabès à 8 heures matin.
— Gabès à 9 heures 30 matin; arrivée à Medenine à 8 heures soir.
— Medenine à 9 heures 30 soir; arrivée à Gabès à 8 heures 30 matin.
— Gabès à 9 heures 30 matin; arrivée à Sfax à 3 heures 30 matin.
— Sfax à 5 heures matin; arrivée à Sousse à 7 heures soir.
— Sousse à 8 heures 30 soir; arrivée à Tunis à 9 h. 45 matin.

De Tunis à Zaghouan et vice-versa
Départ de Tunis à 8 heures matin; arrivée à Zaghouan à 2 heures soir.
— Zaghouan à 8 heures matin; arrivée à Tunis à 2 heures soir.
De Kalaâ-Khira à Djemaâl par Sousse et vice-versa
Départ de Kalaâ à 5 heures matin; arrivée à Sousse à 6 heures 15 matin.
— Sousse à 7 heures matin; arrivée à Djemaâl à 9 heures 30 matin.
— Djemaâl à 1 heure 30 soir; arrivée à Sousse à 4 heures soir.
— Sousse à 4 heures 15 soir; arrivée à Kalaâ à 5 heures 30 soir.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme — Capital 30 millions
SUCCURSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8
Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe :
A vue 2 % — 6 mois 2 1/2 — 1 an 3 %

A VENDRE - OCCASION

MAISON, construction neuve, située à Bab-Djedid n° 65;
MAISON, construction européenne, située rue Sidi-el-Béchr numéros 19 et 21;
MAISON, construction européenne, située rue de l'Alfa n° 11.
PROPRIÉTÉ, avec nombreux bâtiments construits à l'européenne, à l'état neuf, à Hammamet; situation magnifique, à proximité du chemin de fer.
S'adresser au propriétaire, tous les jours, de trois à quatre heures, HÔTEL DE L'ISÈRE, chambre n° 9, rue Al-Djazira.

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

GROS DOURA FRÈRES DÉTAIL
Entrepôts : rue des Glaciers, 10 23 29
Succursales : Rue de Zargoun, 4
Denrées coloniales; Légumes secs; Conserves alimentaires; Savons de France et de Sousse; Semoules et Farines; Pétrole et Huile de Sousse; Liqueurs ordinaires et des premières marques.

TRANSIT INTERNATIONAL

P. Dana & Foubert
TUNIS. — 12, RUE ES-SADIKIA, 12. — TUNIS
Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille
GONDRAND FRÈRES, agents
Embarquements. — Débarquements. — Service des Bagages aux arrivées et départs des paquebots.
Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en permanence à la salle des douanes.
Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur marchandises. — Camionnage pour la ville et la campagne. — Déménagements.
TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES
(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de chemins de fer.)
Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

Demandez Partout

LE KINA BELLOT

ABSNTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison Lavaine et Cie et du champagne Montebello.

C DE NAVIGATION MIXTE

Cie TOUACHE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.730.500 FRANCS
Service postal Français
AGENCE DE TUNIS
Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie
Transports des passagers, des marchandises et des dépêches
DÉPART tous les jeudis, à 3 h. soir de MARSEILLE pour TUNIS
— tous les mardis à 4 h. du soir de TUNIS pour MARSEILLE
— tous les dimanches à 4 h. du soir de TUNIS pour SOUSSE, MONASTIR, MEHDIA, SFAK, GABÈS et DJERBA
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, rue d'Allemagne
L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ,

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille
Départ de Marseille..... Vendredi à 4 heures soir.
Arrivée à Tunis..... Dimanche à 5 heures m.
Départ de Tunis pour Malte..... Dimanche à 3 h. 30.
Arrivée à Malte..... Lundi à 9 h. 30 matin.
Départ de Malte pour Tunis..... Lundi à 5 h. soir.
Arrivée à Tunis..... Mardi à 11 matin.
Départ de Tunis pour Marseille..... Mercredi à 3 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille..... Jeudi à 5 h. matin
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille
Départ de Marseille..... Lundi à 4 heures.
Arrivée à Tunis..... Mercredi à 5 h. matin.
Départ de Tunis pour Sousse..... Mercredi à 3 h. 30 soir.
Arrivée à Sousse..... Jeudi à 3 h. 30.
Départ de Sousse pour Tunis..... Jeudi à 5 h. soir.
Arrivée à Tunis..... Vendredi à 5 h. matin.
Départ de Tunis pour Marseille..... Samedi à 3 h. 30.
Arrivée à Marseille..... Lundi à 5 h. matin.
Prix des Places :
1^{re} classe, 100 fr. 2^e cl. 70 fr., 3^e cl. 30 fr. 4^e cl. 15 fr. nourriture comprise
AVIS IMPORTANT
MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage à Tunis.
L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 2, rue Es-Sadikia.